



## Association des Parcs naturels du Massif central

(IPAMAC)

Création de séjours en itinérance dans le Parc naturel régional de  
Millevalches en Limousin : de la définition des étapes, à la  
commercialisation en passant par la création d'un carnet de voyage

*Marché à procédure adaptée*

**Le présent document comporte 12 pages :**

- Cahier des clauses techniques particulières : page 2
- Cahier des clauses administratives particulières valant règlement de la consultation : page 9

**Date limite de remise des offres : jeudi 28 mars 2024 à 23h59**

**Contact :**

**IPAMAC – Inter-Parcs Massif central**

Benjamin CAU, chargé de projet Tourisme Durable

Moulin de Virieu, 2 rue Benay

42410 PELUSSIN

Tél : 04 74 59 71 70

Email : [benjamin.cau@ipamac.fr](mailto:benjamin.cau@ipamac.fr)

**Avec le soutien de :**



**En partenariat avec :**



# Cahier des clauses techniques particulières

## CONTEXTE DE LA MISSION

### Itinérance et Prospective dans le Massif central

L'IPAMAC, association des Parcs naturels du Massif central, travaille depuis 2014 à la relance de grands itinéraires du Massif central. Avec ses 12 Parcs (11 parcs naturels régionaux et un Parc National), le Massif central est le plus grand espace préservé d'Europe et dispose d'un fort potentiel en termes d'itinérance :

- relief de moyenne montagne accessible, se prêtant à des formes d'itinérance « facile et sûre »,
- paysages, espaces naturels et agricoles préservés, patrimoine culturel, richesses gastronomiques, etc.

Malgré ces atouts, ce potentiel reste peu exploité et la destination « Massif Central » souffre d'une image « vieillissante ». L'offre d'itinérance y est peu identifiée, manque de visibilité et pâtit également d'un manque de services et d'organisation, d'hébergements et de commerces, si l'on sort des grands itinéraires parcourus. Le développement de l'itinérance et des activités de pleine nature a donc été identifié comme un enjeu fort pour les 12 Parcs du Massif central qui travaillent sur l'itinérance à l'échelle de leur territoire avec un double objectif :

- contribuer au développement touristique par l'itinérance (à pied, à cheval, avec un âne, à vélo, etc.),
- faire (re)découvrir des patrimoines culturels et naturels des territoires dans une démarche de tourisme durable.

En 2016, appuyé par le bureau d'études KIIPIK Conseils, l'IPAMAC a mené un travail prospectif pour identifier les **nouvelles formes d'itinérance** et les **attentes des « clientèles de demain »**. Précurseur, ce travail a par la suite été confirmé et complété par de nombreuses enquêtes de clientèles.

Ainsi, le profil « type » de l'itinérant en 2023 est le suivant :

- Jeune et inexpérimenté,
- En couple et sans enfants,
- Vivant dans une métropole de plus de 200 000 habitants.

Les attentes du profil « type » de l'itinérant en 2023 sont les suivantes :

- Recherche de sens ou « d'accroche » pour randonner : les chemins empruntés sont ceux qui ont une âme, une histoire ou une identité (ex : Chemin de Stevenson, Chemin de Saint Guilhem, Chemin de Saint-Jacques Compostelle),
- Recherche du mythe, de dépaysement, d'une aventure à partager,
- Activités multipratiques : vélo, VTT (AE), pédestre, équestre, canoë, etc. avec une large priorité toujours accordée à la randonnée, puis au VTT en second lieu,
- Séjours courts (moins de 7 jours), d'une difficulté modérée et incluant des temps de repos,
- Qualité de l'hébergement, confort et bien-être sont recherchés,
- Partage, convivialité auprès des locaux, terroir,
- Accessibilité physique aux itinérances via les transports en commun.

Dans le fil de ce travail d'étude, le réseau des Parcs du Massif central s'est engagé dans plusieurs initiatives concrètes au service du développement de l'itinérance, notamment :

- Dans le cadre de programmes d'actions antérieurs :
  - L'étude de la faisabilité d'itinérances multi-activités le long de la vallée du Célé dans le PNR des Causses du Quercy et le long des Gorges et de la Vallée du Tarn, traversant le Parc national des Cévennes et le PNR des Grands Causses,

- La création d'une nouvelle itinérance multi-activités, 4 saisons, dans le PNR Livradois-Forez,
  - Une mission de communication (identité, storytelling, charte graphique) pour l'itinéraire du GR®736 Gorges et Vallées du Tarn,
  - Les tests et/ou la création de séjours accessibles aux personnes en situation de handicap dans les PNR de Millevaches en Limousin et du Pilat,
  - L'étude de faisabilité d'une itinérance Inter-Parcs traversant les parcs du Haut-Languedoc, des Grands Causses, de l'Aubrac et de Volcans d'Auvergne.
- Dans le cadre du programme d'action en cours :
    - La création de séjours accessibles aux personnes en situation de handicap dans les PNR des Causses du Quercy, du Périgord-Limousin, et du Morvan
    - La « Découverte par l'intime » des Parcs du Haut-Languedoc, des Grands Causses, de l'Aubrac et de Volcans d'Auvergne.
    - La création de séjours dans le Parc de Millevaches en Limousin permettant de découvrir le plateau et ses richesses nocturnes

### **Séjours en itinérance dans le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin**

#### **Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin a imaginé :**

- Une randonnée au cœur du plateau de Millevaches de 3 à 5 jours
- La cible : un public d'individuels regroupés ou groupe de 2 à 8 personnes maximum
- Mise en marché d'un séjour de randonnée en itinérance en liberté, semi-liberté ou accompagné permettant de découvrir le plateau et ses richesses nocturnes

**La création de ces séjours est l'objet du présent marché.**

## **DESCRIPTIF DE LA PRESTATION DEMANDÉE, OBJECTIFS ET MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA MISSION**

### **Cadre général de la mission :**

La mission est coordonnée par l'association des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC).

Le (ou les) prestataire disposera d'un interlocuteur à l'IPAMAC et d'un interlocuteur au sein du PNR de Millevaches en Limousin.

**La mission est divisée en deux lots distincts.**

**Chaque candidature peut être ciblée sur un lot particulier, ou sur les deux lots à la fois.**

---

**Détails de la mission (Cf. page suivante)**

Lots	Objectifs généraux	Descriptif des prestations et productions attendues	Ressources
1	<p><b>1. Conception d'une boucle sur le plateau de Millevaches en 3 offres de séjours en itinérance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liberté</li> <li>- Semi-liberté</li> <li>- Avec un Accompagnateur en Montagne</li> </ul> <p><b>2. Promotion des séjours en itinérance :</b> Favoriser la commercialisation et l'attractivité des séjours produits</p>	<p><b>1. Décliner une boucle imaginée par le Parc naturel régional de Millevaches en 3 offres de séjours en itinérance.</b></p> <p><b>Trois offres de séjours en itinérance sont attendues :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Liberté</li> <li>2. Semi-liberté, avec des accompagnateurs présents en soirée</li> <li>3. Avec un Accompagnateur en Montagne, en continu</li> </ol> <p><b>Caractéristiques des offres attendues :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cible : public d'individuels regroupés ou groupe de 2 à 8 personnes maximum</li> <li>- Valorisation du patrimoine naturel et culturel du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin : découverte des richesses nocturnes du Parc via et dans le cadre du label de Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE),</li> <li>- Durée possible des séjours : de 3 à 5 jours</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques pour chacune des offres attendues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Définition du tracé de chaque étape de l'offre de séjour :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un itinéraire à parcourir entre les étapes prédéfinies par le Parc de Millevaches en Limousin. Le Parc de Millevaches en Limousin précisera les points de vigilance concernant les chemins privés à limiter au maximum et les chemins existants à privilégier ;</li> <li>○ Les hébergements et services qui rythmeront l'itinéraire, en proposant des étapes adaptées à la cible "primo accédante" visée. Pour cela, il s'appuiera autant que possible sur la liste des professionnels Valeurs Parc (hébergeurs, producteurs) fournie par le Parc ;</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux préalables de définition des étapes fournis par le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin</li> <li>- Annexe 1 : Détail des 3 options de déclinaisons de l'offre (Cf. page 12 : options 2, 3 et 4) et éléments de contexte</li> <li>- Annexe 2 : Atouts et faiblesses du territoire cible à considérer dans le cadre de la mission (Cf. page 13)</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les points d'intérêt (naturels, culturels) à découvrir le long de l'itinéraire.</li> <li>● <b>Définition des activités nocturnes</b> à proposer dans le cadre de la mise en valeur du label de Réserve Internationale de Ciel Etoilé obtenu fin 2021 par le Parc.</li> </ul> <p>L'organisation d'une phase de test d'un des séjours avant la phase de commercialisation serait un plus.</p> <p><b>Livrables de l'action</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Une carte de chacun des 3 itinéraires sous forme de trace GPX</li> <li>● La liste des hébergements constituant les points d'étapes conseillés pour la cible visée, ainsi que des visites de producteurs et des sites de visite possibles le long de l'itinéraire</li> <li>● Un relevé technique présentant chaque étape de l'itinéraire (lieu de départ/arrivée, distance, dénivelé, qualité des routes/chemins)</li> </ul> <p><b>2. Promotion des séjours en itinérance : Favoriser la commercialisation et l'attractivité des séjours produits</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en vitrine, mise en catalogue et valorisation des séjours produits (ex : salons grand public, rencontres professionnelles, communication numérique, etc.)</li> <li>- Appui à la commercialisation via plusieurs canaux / Outils touristiques (ex : Parc de Millevaches en Limousin, Offices des tourisme locaux, agences de voyage, Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne SNAM, partenariats avec des acteurs communicants du tourisme, etc.)</li> </ul>	
--	--	---	--

		<b>Livrables de l'action</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Justificatifs de promotion des séjours (captures d'écran de communication numérique, de programmes d'événements, etc.)</li> </ul>	
2	<b>Accompagnement de l'itinérant.e avant, pendant et après son séjour</b>  <b>Création d'un :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Carnet de voyage</li> <li>Roadbook</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li> <b>Carnet de voyage</b>  Produire au format numérique, en version imprimable (format soumis aux propositions du prestataire) et en version web. Il intégrera la <b>carte d'identité</b> et la <b>mise en récit de l'itinérance</b> définis dans le Lot 1 de la mission, et en respectera la <b>charte graphique</b>.   <b>Le carnet de voyage</b> accompagnera l'itinérant tout au long de son séjour dans un Parc. Il sera : <ul style="list-style-type: none"> <li>gratuit pour l'itinérant</li> <li>remis en main propre lors de la première étape du séjour en itinérance</li> <li>léger et facilement transportable en itinérance</li> </ul> <b>Il permettra de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>partager les valeurs des parcs traversés</li> <li>informer et sensibiliser vis-à-vis des patrimoines culturels et environnementaux des parcs traversés, notamment le ciel étoilé,</li> <li>servir de support créatif de libre expression, produisant un souvenir unique et personnalisé pour l'itinérant</li> </ul> <b>Il s'agira pour le prestataire retenu de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>proposer un format adapté du document</li> <li>mettre en forme les textes</li> <li>concevoir les illustrations et les mettre en forme</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li> <b>Roadbook pour les offres liberté et semi-liberté</b>  Le roadbook devra comprendre les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>sommaire / recommandations pour marcher</li> </ul> </li> </ol> </li> </ol>	- Livrables du lot 1  - Exemples de carnets de voyage réalisés hors IPAMAC pour d'autres offres d'itinérances : <ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Carnet de voyage produit par Cévennes Ecotourisme</a> (quelques pages clefs en exemple)</li> <li><a href="#">Carnet de voyage de la Grande Traversée du Massif central à VTT</a></li> </ul> Le PNR de Millevalches en Limousin fournira les textes à inclure dans le carnet de voyage et dans le roadbook. Le prestataire retenu pour le lot 1 pourra être force de proposition de contenu.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• renseignements pratiques, numéros d'urgence, météo...</li> <li>• contact locaux : PNR, offices de tourisme, transport, taxi, ambulance...</li> <li>• ressources par localité (commerces, hébergements, gares, arrêts bus...)</li> <li>• descriptif précis des étapes (carte avec tracé, le pas à pas avec photos si nécessaire, dénivelé, numéro de carte IGN, points d'eau, points d'intérêt/patrimoines sur le parcours et à proximité...)</li> </ul> <p><b>Le roadbook sera conçu en format numérique imprimable (PDF).</b> La proposition du candidat devra inclure l'impression de 20 exemplaires papiers du carnet de voyage et du Roadbook. Le poids des deux documents ne doit pas dépasser, idéalement, 200 grammes.</p> <p><b>Le candidat est libre de proposer un document unique qui soit à la fois carnet de voyage et roadbook.</b></p>	
--	--	--	--

### Ressources

Afin de s'imprégner au mieux du contexte territorial dans lequel se place cette itinérance, le prestataire retenu (ou les prestataires) sera encouragé à s'entretenir avec les acteurs touristiques locaux : agences départementales de développement touristique, offices de tourisme, prestataires touristiques, etc.

### Cession des droits de propriété intellectuelle

L'IPAMAC disposera des droits de reproduction et de diffusion, y compris à des tiers (partenaires du projet...), des éléments graphiques conçus dans le cadre du présent marché.

### Éléments de budget

Le prestataire retenu aura la responsabilité, le cas échéant, de la prise en charge de ses frais de déplacement (transport, restauration, hébergement) pour toute la durée de la mission.

### Déroulement de la mission :

Le maître d'ouvrage se laisse la possibilité d'organiser des auditions, dans la phase d'analyse des offres. Un maximum de 5 candidats seront auditionnés en présentiel (possibilité de visio) le **mardi 2 avril 2024** à la Maison du Parc de Millevaches en Limousin (Millevaches, 19290).

La **mission débutera** dès la notification du marché (**mi-avril 2024**) et **s'achèvera au plus tard le 30 septembre 2024**.

Une **réunion de cadrage** de la mission (2h maxi) sera organisée en présentiel le **mardi 09 avril, matin**, à la Maison du Parc de Millevaches en Limousin.

#### **Lot 1 : Création, promotion et commercialisation des séjours**

- Le lot 1 de la mission se déroulera entre **mi-avril et fin juin 2024**.
- les livrables finaux devront être rendus au plus tard le **1er juillet 2024**.
- La phase d'appui à la commercialisation des séjours se déroulera jusqu'au **30 juin 2025**.

#### **Lot 2 : Création du carnet de voyage et du Roadbook**

- Le lot 2 de la mission se déroulera à la suite de la réception des livrables du lot 1, **entre le 1<sup>er</sup> juillet (au plus tard) et fin septembre 2024**.
- Les livrables finaux devront être rendus au plus tard le **30 septembre 2024**.

Des **points d'étape intermédiaires, par téléphone ou en visio-conférence**, seront organisés, respectivement pour chaque lot, avec les prestataires retenus, l'IPAMAC et les parcs.

Une **restitution commune aux deux lots** pourra être organisée en présentiel dans le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

Le.....

Signature et cachet de l'entreprise (ou autre organisme)



# Cahier des clauses administratives particulières valant règlement de la consultation

## Article 1 - Forme du marché et modalités de la consultation

### 1.1 Identification et adresse de la personne publique qui passe le marché

IPAMAC  
Moulin de Virieu  
2 rue Benaj  
42410 Pélussin

Représentée par Monsieur Stéphane RODIER, Président du Parc naturel régional Livradois-Forez,  
Président de l'association IPAMAC

Pour tout renseignement :

04.74.59.71.70  
[benjamin.cau@ipamac.fr](mailto:benjamin.cau@ipamac.fr)  
[www.parcs-massif-central.com](http://www.parcs-massif-central.com)

Le suivi de l'exécution de ce marché sera assuré par :

Benjamin CAU  
04.74.59.71.70  
Email : [benjamin.cau@ipamac.fr](mailto:benjamin.cau@ipamac.fr)

### 1.2 Forme du marché

La prestation demandée donne lieu à un marché simple passé en procédure adaptée selon le Code des marchés publics.

### 1.3 Pièces consultatives de la consultation

- Le présent règlement de la consultation,
- Le cahier des charges technique.

### 1.4 Documents à remettre par le candidat à l'appui de son offre :

- Le présent règlement et le cahier des charges technique paraphé, signé et accepté sans modification,
- Une lettre de candidature précisant pour quel(s) lot(s) l'équipe candidate,
- Les références et les compétences de l'équipe,
- Une note méthodologique succincte (2 pages maximum) précisant :
  - o la méthodologie proposée pour réaliser la mission incluant un calendrier,
  - o les moyens (techniques et humains) proposés pour réaliser la mission (détaillant le nombre de jours),
  - o la ou les personne(s) en charge de la réalisation de la prestation,
  - o un interlocuteur unique auprès de l'IPAMAC.
- Le tableau de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire complété (ou DPGF).  
En cas de candidature pour plusieurs lots, le tableau de DPGF permettra une identification des moyens méthodologiques et de l'offre spécifique à chaque lot.  
Un tableau vierge est associé, en pièce jointe, au courriel de diffusion du présent marché.

### **1.5 Critères de sélection**

Les offres seront jugées, respectivement pour chaque lot, sur les critères suivants :

- Qualité de l'approche méthodologique proposée / 40%,
- Moyens mobilisés pour réaliser la mission : compétences des personnes en charge de l'intervention, qualité des moyens techniques proposés, nombre de jours de la mission / 40%,
- Montant de l'offre / 20%.

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, l'IPAMAC se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant proposé une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

Chaque prestataire pourra se voir attribuer un ou deux lots.

### **1.6 Sélection de l'offre**

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'organiser un entretien, en visioconférence si nécessaire, le **mardi 02 avril 2024, matin**.

### **1.7 Modalités de remise de l'offre**

Les offres seront transmises par email, **au plus tard le jeudi 28 mars 2024 à 23h59**, à cette adresse : [benjamin.cau@ipamac.fr](mailto:benjamin.cau@ipamac.fr)

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser à IPAMAC, plus particulièrement à Benjamin CAU, chargé de projet.

### **1.8 Délai de validité de l'offre**

Le délai de validité de l'offre est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **1.9 Budget maximum TTC**

Enveloppe globale : 7000 € TTC (Lot 1 et Lot 2 confondus)

## **Article 2 - Dispositions générales**

### **2.1 Objet du marché**

Marché de prestation de services ayant pour objet la création de séjours en itinérance dans le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin : Définition des étapes, création d'un carnet de voyage et test d'un séjour.

### **2.2 Contenu des missions**

La mission est divisée en deux lots et est définie dans le cahier des charges technique. Les lots de la mission seront confiés à/aux titulaire(s). Les variantes ne sont pas autorisées.

### **2.3 Délai de réalisation et durée du marché**

La mission devra être achevée au plus tard le 30 septembre 2024. Elle commencera à la date de notification du marché (mi-avril).

### **2-4 Sous-traitance**

Il est indiqué aux candidats qu'ils peuvent, selon la législation en vigueur, recourir à la sous-traitance.

Chaque titulaire est habilité à sous-traiter une partie de la mission sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitant(s) par le maître d'ouvrage et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant.

### **Article 3 - Obligations du/des titulaire(s) de marché**

L'IPAMAC conserve le contrôle du service et doit obtenir de chaque titulaire du marché tous les renseignements nécessaires à l'exercice de ses droits et obligations.

Chaque titulaire désignera dès la formulation de son offre, une personne physique qui sera en mesure de répondre aux sollicitations de l'IPAMAC et d'assurer la coordination et le suivi de l'ensemble des prestations.

Chaque titulaire prendra en compte dans l'exécution du marché des objectifs de développement durable et mettra en œuvre tous les moyens dont il dispose pour y parvenir.

Il veillera particulièrement au respect de ces objectifs au travers du papier utilisé (certification de type PEFC), des consommables qui devront dans la mesure du possible se conformer à une norme de type Ecolabel et des travaux d'impression qui devront dans la mesure du possible être conformes à une norme de type Imprim'vert.

Chaque titulaire organisera sa mission en optimisant ses déplacements par le biais du groupage des rendez-vous, le covoiturage, le recours à des réunions téléphoniques, et tous autres moyens visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

### **Article 4 - Responsabilités et assurances**

#### **4.1 Responsabilité du/des titulaire(s) du marché**

Dès la notification du marché, chaque titulaire est responsable du bon déroulement de la mission.

Il fera son affaire personnelle de tous les risques et litiges pouvant provenir du fait de son activité. La responsabilité d'IPAMAC ne pourra être recherchée à l'occasion d'un litige provenant de son activité. Il lui appartient de conclure les assurances qui couvrent ces différents risques et qui correspondent aux risques normaux de ce type d'activité.

Les garanties individuelles ne devront comporter aucune limitation dans les dommages causés aux personnes.

#### **4.2 Assurances**

Toutes les polices d'assurances devront être communiquées à IPAMAC. Pour cela, chaque titulaire adressera, dans un délai d'un mois à compter de leur signature, chaque police d'assurance accompagnée d'une déclaration de la Compagnie d'Assurance précisant qu'elle dispose d'une ampliation certifiée du texte du contrat.

### **Article 5 - Rémunération**

#### **5.1 Fixation de la rémunération**

Les prix figurent dans la proposition remise par le candidat et sont basés sur le contenu des lots de la mission définis au sein du cahier des charges techniques.

#### **5.2 Prix et variation dans les prix**

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation ainsi que tous les frais annexes.

Les prix sont réputés fermes.

### **Article 6 - Règlement des comptes**

#### **6.1 Modalités du règlement**

Les factures seront payées par virement.

Les factures seront établies en un original et deux copies et mandatées après certification du service fait.

Le délai global de paiement est fixé à trente (30) jours à compter de la réception de la facture.

## **6.2 Rythmes de règlement**

Des acomptes pourront être versés au(x) titulaire(s) sur présentation de l'état d'avancement de la prestation (dans la limite de 60% du coût total de la mission).

Le solde sera versé à l'achèvement complet de la mission et de la remise de l'ensemble des documents demandés.

## **Article 7 - Procédures de recours**

### **7.1 Règlement des différends et litiges**

En cas de différends ou de litiges, le(s) titulaire(s) du marché peut remettre à l'IPAMAC un mémoire exposant les motifs et indiquant les montants de leurs réclamations.

En cas de litige, seul le droit français est applicable.

### **7.2 Résiliation**

L'IPAMAC peut, à tout moment, qu'il y ait ou non faute du/des titulaire(s), mettre fin à l'exécution des prestations faisant l'objet du présent marché avant l'achèvement de celles-ci, par une décision de résiliation du marché. Le(s) titulaire(s) pourra être indemnisé du préjudice éventuellement subi du fait de cette décision. L'IPAMAC évalue et fixe, s'il y a lieu, les indemnités à lui attribuer.

Le.....

Signature et cachet de l'entreprise (ou autre organisme)

## ANNEXES

### Annexe 1 : Déclinaisons possibles d'une boucle au cœur du plateau de Millevaches

<b>1</b>	
<b>Une boucle au cœur du Plateau de Millevaches, à la découverte autonome de l'environnement nocturne</b>	
Itinérance : 5 jours / 4 nuits (option 6 jours / 5 nuits) En liberté Pension complète Portage de bagage Hébergement en dur Départ Gare Bugeat Retour Gare Bugeat TOPO Guide Carnet de voyage Outils et supports sur le ciel étoilé et l'environnement nocturne de la RICE Millevaches (PNRML)	
<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Un circuit au cœur de la Réserve internationale de ciel étoilé de Millevaches</b> <i>Vivez des soirées étoilées</i>	<b>Un circuit accompagné au cœur de la Réserve internationale de ciel étoilé de Millevaches</b> <i>Vivez l'expérience de jour comme de nuit</i>
Itinérance : 5 jours / 4 nuits En semi-liberté Pension complète Portage de bagage Hébergement en dur + nuit en bivouac + soirée étoilé et faune nocturne (Puy Chabrol, ou film) <b>avec un accompagnateur</b> Départ Gare Bugeat Retour Gare Meymac TOPO Guide Carnet de voyage Outils et supports sur le ciel étoilé et l'environnement nocturne de la RICE Millevaches (PNRML)	Itinérance : 5 jours / 4 nuits Accompagné par un AMM Pension complète Portage de bagage Hébergement en dur + nuit en bivouac + soirée étoilé et faune nocturne (Puy Chabrol, ou film) <b>avec un accompagnateur</b> Départ Gare Bugeat Retour Gare Meymac TOPO Guide Carnet de voyage Outils et supports sur le ciel étoilé et l'environnement nocturne de la RICE Millevaches (PNRML)

### Annexe 2 : Atouts et faiblesses du territoire cible à considérer dans le cadre de la mission

#### Les atouts d'un circuit au cœur du Plateau de Millevaches :

- Gares de Bugeat et de Meymac
- Puy Chabrol et Maison du Parc de Millevaches, sites d'observation du ciel nocturne du PNR de Millevaches (attention : 4 km A/R depuis l'hôtel local)
- Potentiel d'observation et d'écoute nocturnes
- Séjour possible du printemps à l'automne
- Fonds documentaire pour diffusion de films : Trame noire et autre fiction/documentation (en cas de mauvais temps)
- Kit pédagogique nocturne maison du Parc (enfants)
- Découverte possible du soleil en journée
- Livret sur la RICE Millevaches

- Nuit en bivouac possible à la Maison du Parc à Millevaches
- Arrivée à Meymac : en juillet / août, marché de producteurs le mercredi soir

**Les faiblesses :**

- La faible densité d'hébergements adaptés à ce type de séjour par manque de capacité d'accueil
- La restauration parfois lacunaire